

Avril 2007

commission du codex alimentarius



ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION
MONDIALE
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00153 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

Point 15 de l'ordre du jour

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Trentième session

Rome (Italie) 2 - 7 juillet 2007

PROJET ET FONDS FIDUCIAIRE FAO/OMS À L'APPUI DE LA PARTICIPATION AU CODEX

Préparé par le Secrétariat de l'OMS pour le Fonds fiduciaire

Le présent document contient le rapport annuel pour 2006 (voir Annexe 1) et le huitième rapport de situation (voir Annexe 2) du Projet et Fonds fiduciaire FAO/OMS à l'appui de la participation au Codex.

ANNEXE 1

**PROJET ET FONDS FAO/OMS VISANT A FACILITER
LA PARTICIPATION AU CODEX**

Rapport annuel – 2006

A. INTRODUCTION

Le présent rapport couvre l'année 2006, troisième année civile de mise en oeuvre du Projet et Fonds FAO/OMS visant à faciliter la participation au Codex (Fonds fiduciaire du Codex), et récapitule les principaux aspects techniques, financiers et opérationnels des activités du Fonds en 2006. On trouvera sur le site Web du Fonds¹ d'autres informations concernant notamment les activités entreprises et le soutien apporté en 2006, un bilan² et des exemplaires des rapports.

B. ASPECTS TECHNIQUES*Aperçu général*

Le Fonds fiduciaire du Codex a pour principal objet d'aider les pays membres du Codex en développement ou dont l'économie est en transition à participer de plus près à l'élaboration de normes mondiales de sécurité et de qualité des aliments par la Commission du Codex Alimentarius. Fin 2006, le Codex comptait 175 membres (174 pays membres plus la Communauté européenne). Quand le Fonds a été créé en 2003, le Codex comptait 169 pays membres.

Le Fonds fiduciaire du Codex est administré par l'OMS sous la direction d'un groupe consultatif composé de hauts fonctionnaires de l'OMS et de la FAO. Les principes d'après lesquels est déterminée l'admissibilité des pays membres et les critères de base pour les candidatures tels qu'approuvés par la Commission du Codex Alimentarius sont exposés dans le troisième rapport de situation (CX/EXEC 04/53/3). Fin 2006, 138 pays membres du Codex pouvaient prétendre à une aide du Fonds fiduciaire. Ils sont répertoriés à l'annexe A en fonction des six régions du Codex.

L'un des grands principes du Fonds est d'apporter un soutien plus important aux pays membres du Codex les moins avancés. Trois listes indépendantes³ sont utilisées tous les ans pour classer les pays admissibles en trois groupes⁴ selon le soutien auquel ils peuvent prétendre. En 2006, les ressources du Fonds ont été utilisées pour permettre aux pays de participer aux réunions du Codex sur la base suivante :

Pays du groupe 1 (pays les moins avancés et à faible revenu)	Deux réunions
Pays du groupe 2 (pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure)	Une réunion
Pays du groupe 3 (pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure)	Une réunion

Appui à la participation

En réponse à l'appel à candidatures en 2006, 96 pays admissibles ont sollicité l'appui du Fonds pour participer à différentes réunions du Codex. Le Tableau 1 indique la répartition des pays admissibles des trois groupes et le nombre de pays qui, dans chaque groupe, ont effectivement fait une demande d'appui.

Fin 2006, 111 participants de 80 pays au total avaient reçu un appui pour participer à 18 réunions du Codex. L'appui fourni en 2006 est exposé en détail à l'annexe B.

¹ <http://www.who.int/foodsafety/codex/trustfund/en/>.

² ALINORM 06/29/9E.

³ Rapport annuel de la CNUCED sur les pays les moins avancés (liste des pays les moins avancés).
Rapport annuel de la Banque mondiale sur le développement dans le monde (catégories de revenu).

Rapport annuel du PNUD sur le développement humain (classement en fonction du développement humain).

⁴ Pour la répartition des pays admissibles, consulter <http://www.who.int/foodsafety/codex/trustfund/en/index5.html>.

Tableau 1 – Pourcentage de pays ayant fait des demandes d'appui par groupe de pays

	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3
Nb de pays admissibles	60	45	33
Nb de pays ayant demandé un appui	41	34	21
Pourcentage de pays candidats par groupe	68 %	76 %	64 %

Le nombre de pays ayant bénéficié d'un appui correspond au nombre de pays dont les participants ont effectivement voyagé (Tableau 2). Il est à noter que les pays choisissent eux-mêmes la région dont ils font partie et que les décisions concernant l'aide fournie par le Fonds ne sont pas basées sur l'allocation régionale de fonds.

Tableau 2 – Pourcentage de pays ayant reçu un appui pour participer aux réunions en 2006, par région du Codex

Région du Codex	Nb de pays admissibles	Nb de pays ayant reçu un appui (dont les participants ont voyagé)	Pourcentage de pays ayant reçu un appui
Afrique	44	23	52 %
Asie	18	13	72 %
Europe	23	7	30 %
Amérique latine et Caraïbes	32	24	75 %
Proche-Orient	12	5	42 %
Sud-Ouest Pacifique	9	8	89 %
Total pour 2006	138	80	58 %

Une étude a été menée pour le Fonds fiduciaire du Codex en 2006 sur la participation aux réunions du Codex depuis la création du Fonds, et plus précisément sur les tendances et la nature de la participation des pays admissibles.⁵ D'après les réponses au questionnaire utilisé pour l'étude, les principales raisons pour lesquelles les pays admissibles n'avaient pas cherché à bénéficier de l'aide du Fonds fiduciaire du Codex étaient les suivantes :

- manque d'information sur le Fonds et sur les critères d'admission des pays ;
- problèmes pour présenter les candidatures, y compris le respect des délais ;
- ressources nationales suffisantes pour financer la participation aux réunions du Codex (principalement pour les pays du groupe 3).

⁵ FOS/OMS, *Participation at Codex meetings since the introduction of the Codex Trust Fund*, avril 2006 ; projet disponible sur demande auprès du secrétariat du Fonds fiduciaire du Codex.

Rapports

Les pays qui bénéficient d'un soutien sont tenus de présenter un rapport concis et exhaustif au Fonds fiduciaire. Un modèle de rapport⁶ a été établi dans lequel les pays doivent fournir des informations sur les activités des participants avant, pendant et après la réunion. Il est également demandé aux pays de proposer des améliorations au Fonds. La date limite pour le dépôt des candidatures ayant été fixée au 31 octobre 2006, il était demandé aux pays de présenter des rapports sur toutes les réunions auxquelles ils avaient participé avec l'appui du Fonds entre août 2005 et juillet 2006 (en comptant la réunion de la Commission du Codex Alimentarius en juin et juillet 2006) selon la pratique suivie les années précédentes. Aucune aide n'est accordée pour les années suivantes si ces rapports n'ont pas été soumis.

Au 31 décembre 2006, 84 pays (soit 88 % du total) avaient présenté les rapports exigés. Les pays qui ne s'acquittent pas de l'obligation de rendre compte ne sont pas jugés aptes à recevoir un soutien en 2007. Les rapports restent, dans l'ensemble, d'une très bonne qualité. La plupart des pays utilisent le modèle standard.

Examen biennal

Le premier examen biennal⁷ du projet de 12 ans a été effectué en 2006. Il était fondé sur les comptes rendus du Bureau de l'administration des projets de la Commission du Codex Alimentarius et sur deux questionnaires remplis par les pays admissibles. Il est apparu que des progrès considérables avaient été faits concernant la réalisation des trois objectifs et résultats escomptés immédiats définis pour le Projet. Tout semble indiquer que les activités du Projet ont directement contribué à ces progrès. Les principales améliorations ont porté sur le résultat escompté concernant l'*élargissement de la participation au Codex*, puis celui portant sur le *renforcement de la participation globale*. D'après l'examen, on peut s'attendre à ce que les améliorations dans le domaine du *renforcement de la participation scientifique et technique* se confirment à mesure que les pays renforcent leurs capacités.

Les recommandations suivantes ont été faites en vue de renforcer le Projet et le Codex dans son ensemble :

1. Prendre en compte la situation des petits Etats insulaires et Etats enclavés en développement en apportant de légères modifications aux conditions du Projet.
2. Mettre en oeuvre des stratégies pour encourager les pays admissibles qui sont de grands importateurs et exportateurs de produits alimentaires à davantage participer aux activités du Codex.
3. Encourager la participation continue, année après année, de l'ensemble des pays admissibles aux réunions du Codex.
4. Encourager les responsables des réunions du Codex à organiser, avant chaque réunion, des séances d'information pour garantir une participation optimale des délégués peu expérimentés.
5. Encourager vivement et mieux soutenir les formations assurées dans le cadre du Projet à l'aide du module de formation au Codex.
6. Etudier comment améliorer les documents du Codex (pertinence, actualité et traduction).
7. Etudier les possibilités, pour les organisations internationales et les pays développés intéressés, de fournir un appui supplémentaire aux pays admissibles pour renforcer la sécurité sanitaire des aliments.
8. Encourager les pays à étudier les possibilités en matière d'aide internationale et à prendre les mesures nécessaires pour bénéficier de cette aide afin de définir des priorités nationales en matière de sécurité sanitaire et de contrôle des aliments, par exemple par le biais du Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (FANDC).
9. Effectuer régulièrement des études de suivi en vue de contrôler les activités et l'impact du Projet et de cerner les besoins actuels des pays admissibles en matière de soutien.

⁶ Disponible à l'adresse <http://www.who.int/foodsafety/codex/trustfund/en/index7.html>.

⁷ CAC/29 INF/11, disponible à l'adresse <http://www.who.int/foodsafety/codex/trustfund/en/index4.html>.

Evaluation de l'impact du Fonds fiduciaire du Codex

Une première évaluation a été effectuée en 2006 pour déterminer dans quelle mesure le soutien apporté par le Fonds facilite la participation des pays au Codex. Une enquête réalisée par questionnaire sur la politique et les activités menées par les pays dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments⁸ a notamment mis en lumière les progrès suivants au niveau national :

- la participation active aux réunions du Codex a contribué à la mise en route d'activités nationales dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments ;
- 31 % des pays bénéficiaires ont récemment modernisé leur législation en matière de sécurité sanitaire des aliments ;
- prise de conscience du lien entre les travaux de la Commission qui touchent à la santé et la capacité des pays à faire face aux crises dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments ;
- augmentation du nombre et amélioration de la qualité des activités du Codex au niveau des pays suite à la participation de ceux-ci.

C. ASPECTS FINANCIERS

2003-2006

Afin de rendre compte intégralement de la situation financière, les informations données ci-après couvrent toute la période depuis la création du Fonds. Entre janvier 2003 et décembre 2006, 12 pays membres et la Communauté européenne ont fait des contributions se montant au total à US \$4 126 764. Le Tableau 3 ci-dessous indique les contributions reçues entre 2003 et 2006 par donateur et selon le mois de réception.

**Tableau 3 – Fonds fiduciaire du Codex – Contributions reçues (2003-2006)
(jusqu'en décembre 2006)**

Donateur	Montant reçu (dans la devise de la contribution)	Montant reçu (en US \$)	Date de réception
Suisse	CHF 50 000	35 971	Janvier 2003
Canada	CDN \$50 000	34 014	Avril 2003
Etats-Unis	US \$168 000	168 000	Novembre 2003
Norvège	US \$100 000	100 000	Décembre 2003
Irlande	EUR 50 000	60 824	Décembre 2003
Pays-Bas	US \$50 000	50 000	Décembre 2003
Suisse	CHF 25 000	20 000	Janvier 2004
Communauté européenne	EUR 280 250	348 570	Février 2004
Canada	CDN \$200 000	150 344	Février 2004
Australie	AUD 40 000	27 906	Août 2004
Suède	SEK 2 000 000	281 960	Novembre 2004
Pays-Bas	US \$50 000	50 000	Novembre 2004
Irlande	EUR 30 000	39 788	Décembre 2004
Nouvelle-Zélande	NZ \$50 000	35 770	Décembre 2004
Norvège	US \$100 000	100 000	Décembre 2004
Etats-Unis	US \$85 000	85 000	Décembre 2004
Allemagne	US \$50 000	50 000	Janvier 2005
Communauté européenne	EUR 280 250	366 340	Février 2005

⁸ Disponible à l'adresse http://www.who.int/foodsafety/codex/Survey_Trustfund.pdf.

Canada	CDN \$200 000	163 586	Mars 2005
Suède	SEK 3 000 000	381 194	Novembre 2005
Pays-Bas	US \$50 000	50 000	Novembre 2005
Etats-Unis	US \$157 893	157 893	Décembre 2005
Norvège	US \$100 000	100 000	Décembre 2005
Finlande	EUR 50 000	58 824	Décembre 2005
Japon	US \$80 000	80 000	Février 2006
Communauté européenne	EUR 190 000	229 746	Avril 2006
Canada	CDN \$200 000	175 362	Avril 2006
Pays-Bas	US \$50 000	50 000	Mai 2006
Suède	SEK 3 000 000	416 089	Juillet 2006
Nouvelle-Zélande	NZ \$50 000	33 040	Décembre 2006
Norvège	US \$100 000	100 000	Décembre 2006
Allemagne	US \$66 250	66 250	Décembre 2006
Etats-Unis	US \$60 292	60 293	Décembre 2006
Total US \$		4 126 764	

Sur les 174 pays membres du Codex (c'est-à-dire tous les membres à l'exception de la Communauté européenne), 35 sont inscrits sur la liste de la Banque mondiale 2006 dans la catégorie des pays à haut revenu et ne peuvent donc pas prétendre à une aide du Fonds fiduciaire du Codex. Jusqu'en décembre 2006, 13 de ces 35 pays avaient fait un ou plusieurs dons au Fonds (à l'instar de la Communauté européenne). Les 22 pays restants peuvent être considérés comme de nouveaux donateurs potentiels, y compris les pays de l'OPEP qui font partie des Etats du Golfe. En outre, le Fonds a entamé des pourparlers en 2006 avec un petit nombre de pays dont l'économie se développe bien pour savoir s'ils seraient disposés à être parmi les premiers pays en développement à contribuer au Fonds. Ces négociations se poursuivront en 2007 dans le but d'étoffer la liste des donateurs du Fonds.

Entre 2003 et 2006, les dépenses du Fonds fiduciaire du Codex se sont montées au total à US \$3 203 210 (en comptant les dépenses d'appui au programme) et se répartissaient comme suit :

<i>Appui aux pays bénéficiaires</i>	
Pays les moins avancés et pays à faible revenu	1 487 317
Pays à revenu intermédiaire des tranches inférieure et supérieure	1 090 076
Formation et appui technique	244 908
<i>Gestion et administration du Projet</i>	380 909
Total (en US \$)	3 203 210

2007

Le solde reporté sur 2007 était de US \$1 360 060 (dont US \$41 280 d'intérêts) qui, ajouté aux quelque US \$965 000 de contributions pour 2007 déjà annoncés par la Suède, la Communauté européenne, le Japon et la Suisse portera le montant total à environ US \$2 325 060. Sur la base de ces prévisions, le groupe consultatif a établi le budget prévisionnel du Fonds pour 2007 à US \$1,8 million. Ce budget devrait permettre de financer la participation d'environ 244 participants de 91 pays à 15 réunions et groupes de travail du Codex et la participation aux cours de formation au Codex.

Annexe A – Pays admissibles par région du Codex (au 31 décembre 2006)

Afrique (44 pays)		
Afrique du Sud	Guinée	Nigéria
Angola	Guinée-Bissau	Ouganda
Bénin	Guinée équatoriale	République centrafricaine
Botswana	Kenya	République démocratique du Congo
Burkina Faso	Lesotho	République-Unie de Tanzanie
Burundi	Libéria	Rwanda
Cameroun	Madagascar	Sénégal
Cap-Vert	Malawi	Seychelles
Congo	Mali	Sierra Leone
Côte d'Ivoire	Maroc	Swaziland
Erythrée	Maurice	Togo
Ethiopie	Mauritanie	Tchad
Gabon	Mozambique	Zambie
Gambie	Namibie	Zimbabwe
Ghana	Niger	
Asie (18 pays)		
Afghanistan	Malaisie	République démocratique populaire lao
Bangladesh	Mongolie	République populaire démocratique de Corée
Bhoutan	Myanmar	Sri Lanka
Cambodge	Népal	Thaïlande
Chine	Pakistan	Viet Nam
Inde	Philippines	
Indonésie		
Europe (23 pays)		
Albanie	Fédération de Russie	Pologne
Arménie	Géorgie	République de Moldova
Bélarus	Hongrie	République tchèque
Bulgarie	Kazakhstan	Roumanie
Croatie	Kirghizistan	Serbie
Estonie	Lettonie	Slovaquie
Ex-République yougoslave de Macédoine	Lituanie	Turquie
	Ouzbékistan	Ukraine
Amérique latine et Caraïbes (32 pays)		
Antigua-et-Barbuda	El Salvador	Paraguay
Argentine	Equateur	Pérou
Barbade	Grenade	République dominicaine
Belize	Guatemala	Saint-Kitts-et-Nevis
Bolivie	Guyana	Sainte-Lucie
Brésil	Haïti	Saint-Vincent-et-les-Grenadines
Chili	Honduras	Suriname
Colombie	Jamaïque	Trinité-et-Tobago
Costa Rica	Mexique	Uruguay
Cuba	Nicaragua	Venezuela
Dominique	Panama	
Proche-Orient (12 pays)		
Algérie	Jamahiriya arabe libyenne	République arabe syrienne
Egypte	Jordanie	Soudan
Iran (République islamique d')	Liban	Tunisie
Iraq	Oman	Yémen
Sud-Ouest Pacifique (9 pays)		
Fidji	Kiribati	Samoa
Iles Cook	Micronésie (Etats fédérés de)	Tonga
Iles Salomon	Papouasie-Nouvelle-Guinée	Vanuatu

Annexe B – Pays bénéficiaires du Fonds fiduciaire du Codex, janvier-décembre 2006

Réunion	Pays
Comité du Codex sur le lait et les produits laitiers <i>27 mars-1^{er} avril 2006, Queenstown (Nouvelle-Zélande)</i>	Lituanie Népal Nicaragua Tanzanie
Comité du Codex sur les résidus de pesticides <i>3-8 avril 2006, Fortaleza (Brésil)</i>	Guinée-Bissau Kenya Mali Philippines
Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments <i>8-13 avril 2006, Cancun (Mexique)</i>	Croatie
Comité du Codex sur les principes généraux <i>10-14 avril 2006, Paris (France)</i>	Colombie Egypte Ethiopie Géorgie Guinée-Bissau Niger Népal Ouganda Soudan Togo Zambie Zimbabwe
Comité du Codex sur les additifs alimentaires et contaminants <i>24-28 avril 2006, La Haye (Pays-Bas)</i>	Brésil Cambodge El Salvador Ghana Iran Malawi Mongolie Niger
Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires <i>1^{er}-5 mai 2006, Ottawa (Canada)</i>	Bhoutan Burundi Haïti Inde Mongolie Panama Samoa Sénégal
Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage <i>15-19 mai 2006, Budapest (Hongrie)</i>	Indonésie

Réunion	Pays
Commission du Codex Alimentarius 3-7 juillet 2006, Genève (Suisse)	Afghanistan (2 participants) Angola Antigua-et-Barbuda Arménie Bénin Bhoutan Burundi Costa Rica Cuba Erythrée Ghana Honduras Iles Cook Maroc Nigéria Ouganda Paraguay République arabe syrienne République démocratique populaire lao République-Unie de Tanzanie Rwanda Soudan Turquie Uruguay Viet Nam
Comité du Codex sur le poisson et les produits de la pêche 18-22 septembre 2006, Beijing (Chine)	Erythrée Iles Salomon Seychelles Malaisie
Comité du Codex sur les fruits et légumes frais 25-29 septembre 2006, Mexico (Mexique)	Antigua-et-Barbuda Fidji Tonga
Comité du Codex pour l'Amérique du Nord et le Sud-Ouest Pacifique 10-13 octobre 2006, Apia (Samoa)	Iles Salomon Kiribati Papouasie-Nouvelle-Guinée Vanuatu
Comité du Codex sur les fruits et légumes traités 16-21 octobre 2006, Arlington (Etats-Unis d'Amérique)	Albanie
Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime 30 octobre-3 novembre 2006, Chiang Mai (Thaïlande)	Argentine Bénin Bolivie Zambie
Comité du Codex sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires 6-10 novembre 2006, Mar del Plata (Argentine)	Angola Dominique Équateur Guyana Madagascar République dominicaine Samoa

Réunion	Pays
	Vanuatu
Comité de Coordination pour l'Amérique latine et les Caraïbes <i>13-17 novembre 2006, Mar del Plata (Argentine)</i>	Dominique Haïti Jamaïque Mexique Nicaragua Sainte-Lucie Trinité-et-Tobago
Groupe intergouvernemental du Codex sur les aliments dérivés des biotechnologies <i>27 novembre-1^{er} décembre 2006, Chiba (Japon)</i>	Nigéria
Comité de Coordination pour l'Asie <i>21-24 novembre 2006, Séoul (Corée)</i>	Inde Myanmar Sri Lanka Viet Nam
Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire <i>4-9 décembre 2006, Houston (Etats-Unis d'Amérique)</i>	Cambodge Cameroon Guatemala Kiribati Madagascar Papouasie-Nouvelle-Guinée Pérou Pologne Sénégal Togo Tunisie

ANNEXE 2

**PROJET ET FONDS FAO/OMS
VISANT A FACILITER LA PARTICIPATION AU CODEX****Huitième rapport de situation
(janvier-juin 2007)****A. INTRODUCTION**

Le présent document est le huitième rapport de situation du Projet et Fonds FAO/OMS visant à faciliter la participation au Codex (Fonds fiduciaire du Codex). Il couvre le premier semestre 2007 et fait suite aux informations communiquées dans le rapport annuel pour 2006.

B. ASPECTS TECHNIQUES*Candidatures en 2007*

Lors du deuxième semestre de 2006, les formulaires de demande d'appui pour participer aux réunions, cours de formation et activités du Codex en 2007 ont été largement distribués au moyen des listes d'adresses électroniques du Codex et des sites Web du Codex des bureaux régionaux et bureaux de pays de la FAO et de l'OMS. Au total, 91 pays ont présenté des demandes d'appui pour un maximum de cinq réunions chacun. Compte tenu des liquidités prévues en décembre 2006 pour 2007, le Groupe consultatif pour le Fonds fiduciaire du Codex a réparti comme suit l'aide à fournir en 2007 :

Groupe 1a	3 réunions
Groupe 1b	3 réunions
Groupe 2	2 réunions
Groupe 3a	1 réunion (pour tous les pays à hauteur de 100 % ou 50 % du financement)
Groupe 3b	1 réunion (pour tous les pays à hauteur de 100 % ou 50 % du financement)

Participation aux réunions en 2007

Pour la période s'étendant de janvier à décembre 2007, il est prévu que 244 délégués de 91 pays bénéficient d'une aide pour participer à 15 réunions et groupes de travail du Codex. Les participants devraient être répartis de la manière suivante : 62 % en provenance de pays les moins avancés et d'autres pays à faible revenu, 31 % de pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et 6 % de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. L'annexe A indique les réunions pour lesquelles il est prévu que les pays bénéficient d'un appui en 2007 (au 15 mars 2007).

Le Fonds fiduciaire du Codex a organisé en janvier 2007 un cours de formation pour l'Afrique qu'ont suivi 50 participants de 36 pays de la région africaine du Codex. Trente-six participants, venant principalement de pays les moins avancés et de pays à faible revenu, ont bénéficié de l'aide du Fonds pour participer à ce cours de trois jours et au Comité de coordination du Codex pour l'Afrique qui s'est tenu tout de suite après. Ils ont ainsi pu mettre immédiatement en pratique les connaissances et les compétences acquises pendant le cours.

C. ASPECTS FINANCIERS*Finances en 2007*

Un solde de US \$1 360 060 (dont US \$41 280 d'intérêts) a été reporté de 2006 sur 2007. En janvier 2007, la Suisse a versé deux contributions se montant l'une à US \$163 934 et l'autre à US \$55 738. Trois autres contributions au Fonds fiduciaire du Codex s'élevant au total à US \$750 000 sont attendues en 2007 (voir le Tableau 1), ce qui portera les crédits du Fonds à US \$2 329 732 en 2007 (au 11 avril 2007). On notera que le cours de formation au Codex pour la Région africaine prévu en 2006 a été reporté à une date coïncidant avec le Comité de coordination pour l'Afrique en janvier 2007. Les dépenses correspondant à ce cours seront donc inscrites aux dépenses de 2007.

Tableau 1. Fonds fiduciaire du Codex – Contributions escomptées entre avril et décembre 2007

Donateur	Montant escompté (en devises)	Montant approximatif escompté (en US \$)	Durée d'application de l'accord
Commission européenne	EUR 200 000	US \$255 000	2007
Suède	SEK 3 millions	US \$415 000	2005-2007
Japon		US \$80 000	2007
Montant approximatif total escompté		US \$750 000	
Contributions en nature (Ministère du Développement international, Royaume-Uni)		US \$50 000 (<i>valeur approximative</i>)	2007
Appui en nature à la formation (Canada, France, Irlande)	Mise à disposition d'instructeurs pour le cours de formation au Codex au Maroc		2007

Le Fonds fiduciaire du Codex étudiera la possibilité d'augmenter les contributions en nature – mise à disposition d'instructeurs, personnel détaché, stagiaires, services d'experts (par exemple pour la création de bases de données) – afin de compléter utilement les contributions pécuniaires.

Le coût total de l'appui fourni par le Fonds pour la participation aux réunions du Comité du Codex en 2007 est estimé à US \$1 786 000 (en comptant les coûts administratifs).

Vu le succès des deux cours de formation organisés à l'initiative du Fonds (au Costa Rica en décembre 2005 et au Maroc en janvier 2007), un autre cours est envisagé en octobre-novembre 2007 pour les régions et pays qui ne les ont pas suivis. Les dépenses consacrées à la formation seront définitivement arrêtées lors du deuxième semestre de 2007 et dépendront de l'ensemble des contributions et annonces de contributions faites pour 2007.

D. AUTRES QUESTIONS

Evaluation continue du Fonds fiduciaire du Codex

Une étude des liens entre une participation accrue au Codex et la multiplication des possibilités de commerce de denrées alimentaires a été entreprise en février 2007 avec le soutien du Ministère du Développement international du Royaume-Uni. Un rapport présentant les conclusions de cette étude et dans lequel il sera fait une série de recommandations sera mis à disposition lors de la trentième session de la Commission du Codex Alimentarius, en juillet 2007.

**Annexe A – Pays devant bénéficier du soutien du Fonds fiduciaire du Codex,
janvier-décembre 2007
(au 15 mars 2007)**

Réunion	Pays
Comité de Coordination FAO/OMS pour l'Europe 15-18 janvier 2007 Vilnius (Lituanie)	Ouzbékistan Serbie
Comité de Coordination FAO/OMS pour l'Afrique 23-26 janvier 2007 Rabat (Maroc)	Angola Bénin Botswana Burkina Faso Burundi Cameroun Cap-Vert Congo Côte d'Ivoire Ethiopie Gabon Gambie Ghana Guinée Guinée-Bissau Kenya Lesotho Madagascar Malawi Mali Maroc Mauritanie Niger Nigéria Ouganda République centrafricaine République démocratique du Congo République-Unie de Tanzanie Sénégal Seychelles Sierra Leone Swaziland Tchad Togo Zambie Zimbabwe
Comité du Codex sur les graisses et les huiles 19-23 janvier 2007 Londres (Angleterre)	Gambie Pakistan République arabe syrienne
Comité de Coordination FAO/OMS pour le Proche-Orient 26 février-1 ^{er} mars 2007 Amman (Jordanie)	Egypte Liban République arabe syrienne
Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage 5-9 mars 2007 Budapest (Hongrie)	Burundi Chili Kenya Kiribati Myanmar République centrafricaine Sénégal Viet Nam

Réunion	Pays
Comité du Codex sur les principes généraux 2-6 avril 2007 Paris (France)	Bénin Chine Colombie Cuba Egypte El Salvador Ethiopie Indonésie Jamaïque Macédoine Maroc Mexique Niger Ouzbékistan République centrafricaine République démocratique du Congo Soudan Togo
Comité du Codex sur les contaminants dans les aliments 16-20 avril 2007 Beijing (Chine)	Brésil Côte d'Ivoire Croatie Ghana Iran Kenya Madagascar Mongolie Népal Nicaragua Nigéria Oman Ouganda Philippines République-Unie de Tanzanie Togo
Comité du Codex sur les additifs alimentaires 24-28 avril 2007 Beijing (Chine)	Algérie Côte d'Ivoire Kenya Madagascar Mongolie Népal Nicaragua Nigéria Oman Ouganda Serbie Togo

Réunion	Pays
Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires 30 avril-4 mai 2007 Ottawa (Canada)	Angola Bolivie Côte d'Ivoire Equateur Gambie Grenade Guyana Haïti Iles Cook Inde Kenya Lesotho Mali Mauritanie Micronésie (Etats fédérés de) Népal Nicaragua Niger Nigéria Papouasie-Nouvelle-Guinée Paraguay République démocratique du Congo République démocratique populaire lao Saint-Kitts-et-Nevis Samoa Sénégal Sri Lanka Tunisie Uruguay Vanuatu
Comité du Codex sur les résidus de pesticides 7-12 mai 2007 Beijing (Chine)	Brésil Cameroun Cuba Dominique El Salvador Ghana Guinée Inde Iran Jamaïque Lesotho Madagascar Malawi Mauritanie Pakistan République-Unie de Tanzanie

Réunion	Pays
Commission du Codex Alimentarius 2-7 juillet 2007 Rome (Italie)	Angola Arménie Bénin Bhoutan Burundi Chine Colombie Ethiopie Fidji Ghana Guinée Iles Salomon Inde Jordanie Malawi Mali Maroc Myanmar Niger Nigéria Ouganda Papouasie-Nouvelle-Guinée Paraguay Pérou République démocratique populaire lao République-Unie de Tanzanie Soudan Togo Tonga Turquie Vanuatu Viet Nam Zimbabwe
Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments 3-7 septembre 2007 Lieu à déterminer (Etats-Unis d'Amérique)	Angola Erythrée Guatemala Iles Cook Indonésie Myanmar Soudan Viet Nam

Réunion	Pays
Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire 29 octobre-3 novembre 2007 Lieu à déterminer (Inde)	Albanie Antigua-et-Barbuda Bhoutan Cameroun Cap-Vert Côte d'Ivoire Equateur Erythrée Fidji Gambie Guatemala Guinée Haïti Honduras Iles Salomon Kiribati Macédoine Mali Nicaragua Ouganda Philippines République centrafricaine République démocratique du Congo République dominicaine Sri Lanka Tonga Tunisie Zimbabwe
Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime 12-16 novembre 2007 Bad Neuenahr (Allemagne)	Argentine Barbade Bénin Zambie
Comité du Codex sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires 26-30 novembre 2007 Lieu à déterminer (Australie)	Albanie Algérie Arménie Belize Cap-Vert Erythrée Ethiopie Guyana Haïti Honduras Iles Salomon Lesotho Malawi Micronésie (Etats fédérés de) Mongolie Ouganda Pérou République dominicaine Samoa Vanuatu